



Bulletin municipal d'information - Avril 2022 -

UNE ECOLE DYNAMIQUE...

Classe de neige

Nous sommes partis en classe de neige à **Suc et Sentenac** dans l'Ariège, **du dimanche 23 janvier au vendredi 28 janvier**. Nous avons dormi pendant cinq nuits dans une ancienne école.

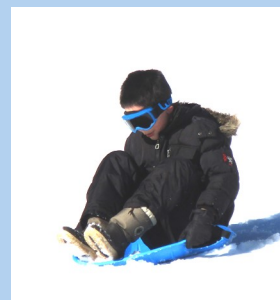
SOMMAIRE

UNE ÉCOLE DYNAMIQUE	1
UNE ÉCOLE SPORTIVE, ARTISTIQUE & CITOYENNE	2
UNE ÉCOLE FRATERNELLE	3
UNE ÉCOLE QUE NOUS DÉFENDONS	3
BUDGET COMMUNAL	4
PROJETS COMMUNAUX	5
TARIFS LOCATIONS	6
INFOS PRATIQUES	7
PROJET ÉOLIEN	7
JOURNÉE CHEMINS	8
NOS ARTISANS	8
C'EST À VENIR	8



Le premier soir, il y avait un anniversaire.

Dans la semaine nous avons fait, un **jeu d'orientation** dans le village de Suc, du **ski nordique** dans un champ et toute une journée au plateau de Beille, de la **luge**, des **raquettes** et construit un **igloo**.



Nous avons visité la **grotte** de Lombrives.

Nous sommes allés voir des **isards** et les **ruines d'un château**. Le dernier soir, on a fait une **méga-boum**.

Ce qu'on a préféré c'est la journée à Beille et la boum parce qu'il y avait plein de bonbons.



L'information de la commune en continu

Informations pratiques

- Administratives
- Menus de l'Ecole
- Manifestations associatives, culturelles et sportives
- Comptes-rendus de conseils municipaux
-

Rendez-vous sur

Internet :

www.blanzay.fr

Facebook :

[https://www.facebook.com/](https://www.facebook.com/Mairie-de-Blanzay-100752231673146/)

[Mairie-de-Blanzay-](https://www.facebook.com/Mairie-de-Blanzay-100752231673146/)

[100752231673146/](https://www.facebook.com/Mairie-de-Blanzay-100752231673146/)

Intramuros :



UNE ECOLE SPORTIVE, ARTISTIQUE & CITOYENNE

Escrime en décembre

Nous sommes allés dans la **salle des fêtes** avec la classe. Nous avons eu des affaires d'escrime: une **veste épaisse**, un **masque**, un **fleuret avec une mouche**. C'est l'USEP qui nous les prêtait.

Pour commencer nous avons appris à **reculer** et **avancer** et essayer de **toucher** une couleur de la veste. Ensuite, nous avons fait des **combats**.



Exposition peintures à la Mairie

Nous sommes allés à la **mairie** voir l'**exposition d'Agate**. On a copié **au crayon** un ou plusieurs **tableaux**. En classe, nous avons fait des **votes** pour savoir quels **dessins** allaient être **agrandis** pour être faits en peinture. Au crayon, celui qui a été le plus copié, c'était le **paon** mais il était **trop difficile à peindre**.



Structures de jeux

Pendant les vacances, la **structure a disparu**.

Elle était **trop vieille**.

On n'avait plus le droit d'utiliser le grand toboggan.

Dans notre classe, ce qui était le plus utilisé c'était la **barre** (18 élèves), le **mur d'escalade** (10) et le **grand toboggan** (9). Ce qui était le moins utilisé c'était le **pont** (7) et le **petit toboggan** (5).

La structure servait aussi de **cabane**.

On a cherché ce qu'on voulait le plus pour une nouvelle structure et on a donné notre avis à la mairie.



Réponse du Conseil municipal :

Dans les cours de récréation parfois très minérales, les structures de jeux rendent les lieux plus accueillants grâce à leurs couleurs vives et leurs nombreuses thématiques.

Les espaces de jeux d'extérieur contribuent à l'éveil des jeunes enfants : ils participent au développement de leur motricité comme grimper, ramper... Les jeux permettent également de vivre des expériences sensorielles telles que la glisse, l'équilibre...

La récré c'est aussi le défouloir ! Pour les enfants soumis à une concentration intense, les temps de récréation sont des moments de décharge intellectuelle et d'oxygénation sur des temps courts.

Les aires de jeux de plein air favorisent l'activité sportive de façon ludique. Les enfants sont les premières victimes de la sédentarisation. Inciter à bouger, stimuler l'envie fait partie intégrante de la conception d'une structure de jeux.

La structure de l'école étant devenue dangereuse, il a effectivement été décidé de l'enlever et de la remplacer en tenant compte de vos propositions.

Deux structures différentes vont donc être installées à l'école : une pour les 3 à 12 ans et l'autre pour les 2 à 7 ans. Il y aura aussi deux tables avec assises intégrées pour pouvoir dessiner dehors...

Et pour la surveillance de tout ce petit monde, un banc va être installé dans la cour de récréation pour les enseignantes et le personnel.



... UNE ECOLE FRATERNELLE

USEP

Tout le RPI est inscrit à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement Primaire) et l'école est labellisée **Génération 2024**. Dans ce cadre nous participons à plusieurs événements dans l'année, dans l'école même ou lors de rencontres.

En décembre **les trois classes de Blanzay ont participé à un projet sur la Fraternité** en réalisant une œuvre collective et deux classes ont préparé un flash-mob sur la chanson « Toi+Moi » de Grégoire pour le présenter devant des représentants de l'USEP et les autres classes du RPI.

Un jour, nous avons fait du **sport adapté** avec l'USEP. Nous avons fait du **volley assis**. Nous avons fait du **torball**, une sorte de **foot pour aveugles**, avec un ballon qui fait du bruit. Nous avons fait de la **boccia** : une sorte de pétanque avec une tuile pour guider la balle (**pour ceux qui ne peuvent pas utiliser leurs bras**) et un **parcours à l'aveugle** avec un guide.



... UNE ECOLE QUE NOUS DÉFENDONS

UNE FERMETURE DE CLASSE PROGRAMMÉE À LA RENTRÉE 2022

En janvier 2022, la municipalité de Blanzay a été informée d'une **potentielle fermeture de classe sur l'école de Blanzay** à la rentrée 2022. Dès l'annonce de cette menace pour notre école, **élus et parents d'élèves se sont mobilisés** et différentes actions ont été menées.

- Le **31 janvier 2022**, des **élus et parents d'élèves** sont allés à **Poitiers** manifester leur opposition à ce projet de fermeture de classe lors du CTSD (comité technique spécial départemental).
- Le **5 février** une **manifestation a eu lieu dans le bourg de Blanzay** en présence d'élus de Blanzay, Champniers mais également de Saint-Pierre d'Exideuil, Saint-Macoux, Saint-Saviol et Linazay. Les parents d'élèves et des enfants de ces deux RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) étaient également présents. Des habitants concernés par cette fermeture étaient venus apporter leur soutien.
- Le **10 février**, des **élus et parents d'élèves se sont déplacés à Poitiers** pour manifester leur mécontentement lors du CDEN (Conseil Départemental de l'Education Nationale).
- Enfin le **28 février** une **dernière manifestation a eu lieu au rectorat avec la présence d'élus locaux, du sénateur Bruno Belin et du député Jean-Michel Clément**. Plusieurs communes, rurales pour la plupart, étaient représentées, l'inspection académique ayant prévu 33 fermetures de classe sur le département pour 20 ouvertures.

Cet engagement des différents acteurs pour la défense de notre école a permis d'attirer l'attention de M. Barthélémy, directeur académique des services de l'Education nationale (DASEN) de la Vienne, sur la situation de notre RPI.

Dans un courrier datant du 11 mars 2022, il a officialisé la décision de fermeture du 4ème poste du RPI de Blanzay-Champniers sur l'école de Blanzay. Cependant, dans ce même courrier, **il s'engage à réétudier la situation du RPI Blanzay-Champniers lors des opérations de carte scolaire de juin** pour qu'un « moyen d'accompagnement » soit affecté en 2022/2023 sur l'école de Blanzay, dans l'attente du regroupement des trois classes du RPI sur le site de Blanzay à la rentrée 2023, la municipalité de Champniers ayant pris une délibération le 3 février pour fermer son école en 2023. Ce "moyen d'accompagnement" devrait prendre la forme d'un remplacement à l'année, permettant de conserver trois enseignants sur le site de Blanzay pour l'année 2022/2023.

Parents d'élèves et élus restent vigilants et mobilisés pour que ce moyen d'accompagnement soit réellement attribué en juin. La répartition pédagogique définitive, compétence du conseil des maîtres, ne sera connue qu'en fin d'année scolaire mais **tous les élèves de tous les niveaux continueront d'être accueillis au sein du RPI**.



BUDGET COMMUNAL

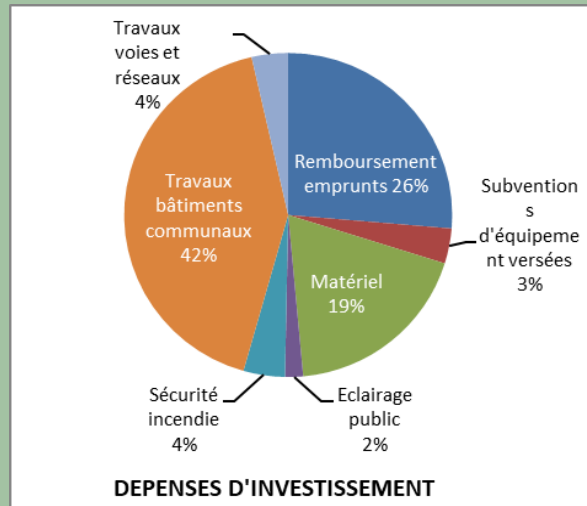
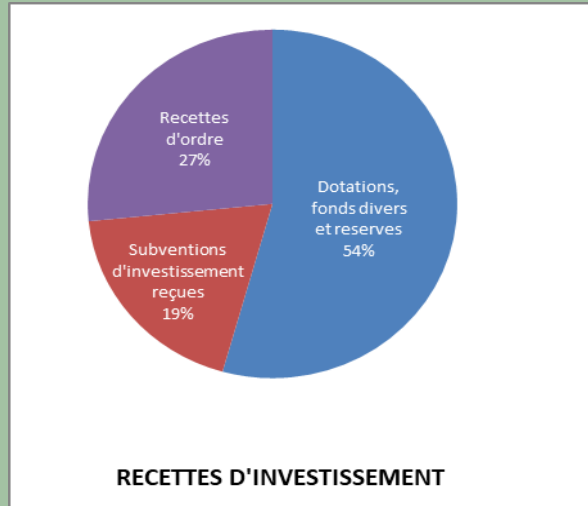
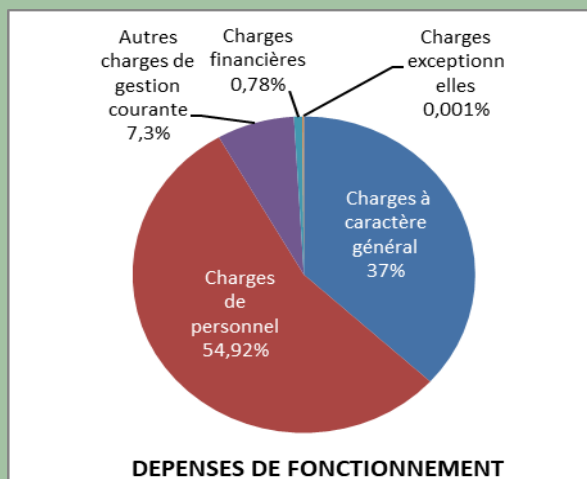
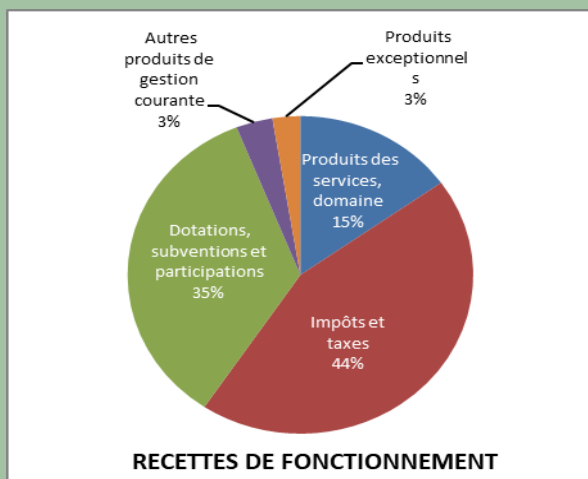
Le Compte administratif 2021 ainsi que le budget 2022 ont été adoptés à l'unanimité lors de la séance du Conseil municipal en date du jeudi 17 mars 2022 selon les chiffres ci-dessous.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Quelques chiffres clés

	Recettes	Dépenses	Résultat exercice 2021	Excédent années antérieures reporté	RESULTAT CUMULE
Fonctionnement	581 331,59 €	552 144,05 €	+29 187,54 €	+ 588 756,14 €	+ 617 943,68 €
Investissement	152 489,17 €	142 004,76 €	+10 484,41 €	+ 122 616,51 €	+ 133 100,92 €

Le compte administratif 2021 fait apparaître un excédent total de **751 044,60 €**



RATIOS D'ANALYSE FINANCIERE

- **Le niveau d'endettement** (encours de dette/habitant) de la commune en 2021 est de **344 €/hab.**
La moyenne départementale est de 563 €/hab pour la même catégorie démographique.
- **Le niveau d'imposition** (produit des impositions directes/habitant) est de **256 €/hab.**
La moyenne régionale des communes de même catégorie démographique est de 306 €/hab.

BUDGET 2022

Le budget 2022 s'équilibre :

- en **Fonctionnement** (recettes et dépenses) à **1 057 172,42 €**
- en **Investissement** (recettes et dépenses) à **428 499,41 €**

Lors de sa réunion du 14 avril, le Conseil municipal a décidé de **ne pas modifier les taux d'imposition pour 2022** :
Taxe Foncière Bâti : **27,10 %** Taxe Foncière Non Bâti : **26,62 %**

Pour plus d'information et consultations, venir en mairie.



PROJETS COMMUNAUX

MAM

Les parents d'enfants en bas âge ont de plus en plus de mal à trouver une assistante maternelle. Celles qui exercent sur notre territoire refusent de plus en plus d'enfants par manque de place. C'est pourquoi, est né le projet de **créer une MAM** (Maison d'Assistants Maternelles) à **Blanzay dans la grange derrière l'église**. La municipalité envisage de faire procéder à des études de réhabilitation du bâtiment et des espaces environnants.

Mais qu'est-ce réellement une MAM ?

Une MAM est un **lieu chaleureux** où se regroupent entre **2 et 4 assistantes maternelles agréées**. Ainsi une MAM peut accueillir jusqu'à **16 enfants**. Cette structure doit réunir tous les critères de **sécurité**, ainsi qu'un espace suffisant pour chaque enfant. Elle permet aux professionnels de travailler lorsque leur logement n'est pas compatible avec l'accueil de jeunes enfants, ou bien de **rompre l'isolement** que des assistantes maternelles indépendantes peuvent ressentir à leur domicile.

La MAM permet aux enfants d'évoluer dans un milieu à mi-chemin entre la crèche et l'assistante maternelle et elle permet une meilleure intégration à l'école par la suite.

Pour les parents une MAM apporte :

- Plus de **souplesse** : la délégation d'accueil, permet de déléguer temporairement, avec l'accord des parents, l'accueil des enfants à une autre assistante maternelle travaillant dans la même maison.
- Des **horaires d'accueil plus adaptés** aux contraintes horaires professionnelles des parents.
- Plus de **sécurité** : le regroupement d'assistantes maternelles rassure les parents.

Toute personne (assistante maternelle ou parent) intéressée par ce projet est invitée à se faire connaître à la Mairie



TOITURE PHOTOVOLTAÏQUE

Une **étude de potentiel** a permis de montrer l'intérêt sur les plans **environnementaux** et **économiques** de l'implantation de **générateurs photovoltaïques** sur les **bâtiments communaux**.

Trois sites ont été étudiés :

- la **salle des fêtes** avec une surface de toiture de 226 m² mais n'a pas une orientation convenable (est/ouest) pour une production de 32 kWc
- la **supérette** avec 129 m² et une production de 9 kWc
- l'**école** avec une surface de 283 m² et une production de 36 kWc sur le seul pan de toiture orienté plein sud

C'est le site de l'école qui a été retenu pour une vente totale de la production d'électricité.

Pour une surface de toiture utilisable de 283 m², il sera installé une surface de panneaux de 186 m² et avec une production de 36 kWc.

L'estimation de la **production annuelle** est de **41600 kWc** (soit l'équivalent de la consommation de 12 foyers).

Caractéristiques économiques :

- | | |
|---------------------------------|----------|
| • Montant de l'investissement : | 59 913 € |
| • Aides Energie Vienne : | 3 750 € |
| • Recettes annuelles : | 4 230 € |
| • Bénéfice brut sur 20 ans : | 34 334 € |

Bilan écologique :

- | | |
|-------------------------------|-----------------|
| • Economie de CO ² | 7 481 kg par an |
| • Déchets nucléaires évités | 457 g par an |

Où en sommes-nous :

L'étude de faisabilité a été menée par le CRER (Centre Régional des Energies Renouvelables). **Cette étude ne nous a rien coûté** puisque la communauté de communes a adhéré au CRER afin que les communes membres bénéficient de leurs services.

La phase de développement du projet devrait durer 6 mois. **La demande d'autorisation de travaux a été acceptée par l'Architecte des Bâtiments de France.**

Nous en sommes à la demande de raccordement au réseau électrique qui va fixer le tarif d'achat de l'électricité. Viendra ensuite le lancement de l'appel d'offre et de consultation qui définira le choix de l'entreprise. Puis ce sera le lancement des travaux et la phase de réalisation. Si tout se passe bien, **la mise en service pourrait intervenir après la rentrée des classes de septembre.**

TARIFS LOCATIONS

TARIFS SALLE POLYVALENTE - grande salle -

LOCATION	COMMUNE	HORS COMMUNE
- Repas 1 journée - Réveillon	200.00 €	250.00 €
- Repas 2 journées - Réveillon	300.00 €	350.00 €
- Animation Association	100.00 € (à partir de la 2 ^{ème} location)	160.00 €
- Vin d'honneur - Temps convivial (demi-journée)	40.00 €	75.00 €
Perte et casse : 2.50 €		
Caution : 500.00 €		

TARIFS SALLE ANNEXE - petite salle -

LOCATION	COMMUNE	HORS COMMUNE
Réunion	20.00 €	50.00 €
- Repas + cuisine 1 jour	90.00 €	120.00 €
- Repas + cuisine 2 jours	120.00 €	150.00 €
- Vin d'honneur - Temps convivial (demi-journée)	30.00 €	40.00 €
Podium pour grande salle ou Soirée sans vaisselle et sans cuisine	35.00 €	50.00 €
Perte et casse : 2.50 €		
Caution : 200.00 €		

TARIFS SONO

- location par des particuliers ou associations hors commune :	50.00€
- location par des associations de la commune	Gratuit
Une caution de 300.00 € sera demandée à tous les utilisateurs avant la location (particuliers, associations communales et hors commune)	

PORTAGE DE REPAS

La demande doit être faite **2 jours avant**.

Le repas peut être pris 1 journée par semaine, tous les 2 jours, toute la semaine ou autre selon vos besoins.

Le repas : 6,00€ + le portage 1,40€

TARIFS LOCATION DU GITE INTERCOMMUNAL DE BLANZAY

- Week-end	400 €
- Nuit supplémentaire	100 €
- Semaine	
1 - Haute saison (De juin à septembre)	1 350 €
2 - Basse saison	900 €
- Dépôt de garantie (chèque non encaissé)	
Week-end	1 000 €
Semaine	1 000 €

Entrée en vigueur de ces tarifs de location à compter du **1^{er} avril 2022**, hormis pour les contrats signés avant cette date.



Recensement

Les jeunes gens et jeunes filles de nationalité française atteignant 16 ans ont obligation de se faire recenser.

Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents.

Il doit **se rendre à sa Mairie** avec les documents suivants :

- **Pièce d'identité** justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)

- **Livret de famille**

Le recensement peut également être effectué en ligne sous certaines conditions sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>



Inscription Ecole

Pour toute inscription d'un enfant à l'Ecole, de la maternelle au cours moyen, merci de vous adresser à la Mairie.



Fleurissement des Villages

Des bons pour l'achat de fleurs seront distribués par la mairie aux personnes qui désirent s'occuper du fleurissement des bassins et puits de village. **Bons à retirer du 2 au 20 Mai** puis à présenter au magasin **Le P'tit Blanzay** pour la commande.



SIMER

Voilà maintenant cinq mois que le nouveau service de collecte est mis en action. Malgré des débuts difficiles la routine se met en place avec un **ramassage toutes les deux semaines**.

Pour rappel cette **année est une année blanche** ; la redevance incitative est en phase d'essai. Des réunions publiques ont eu lieu afin de comprendre et d'améliorer le service.

Le **SIMER** s'efforce d'apporter des **solutions** aux habitants, tout en essayant de répondre à la loi de la **transition énergétique** et à la **loi anti gaspillage** qui visent à **diviser par deux la quantité de**

déchets que nous enfouissons.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à joindre le SIMER par téléphone au **05 49 91 11 90**, sur leur site www.simer.fr ou par courrier.



Bureau de Vote

Les **élections législatives** sont programmées les **12 et 19 juin prochains**. Pour le bon déroulement de ces deux scrutins dans des conditions sanitaires favorables, le **bureau de vote se tiendra de nouveau dans la salle des fêtes**.



Démolition

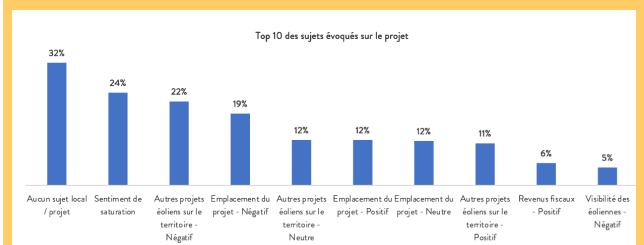
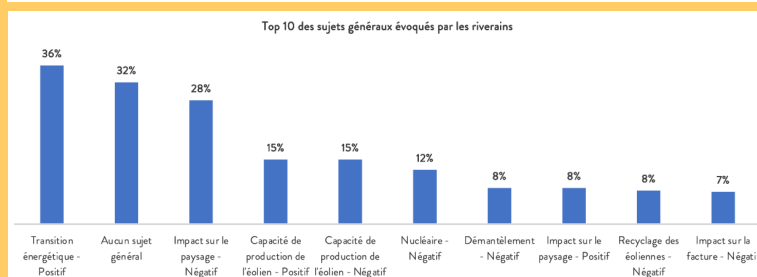
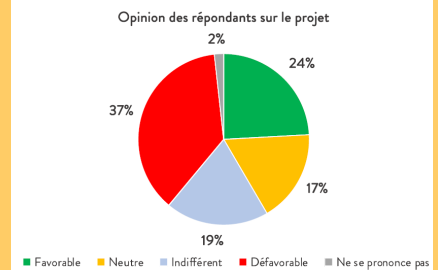
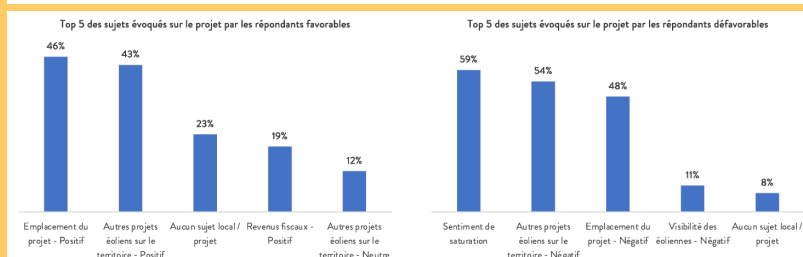
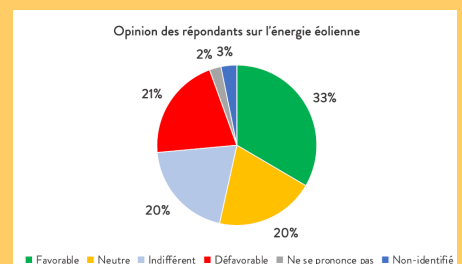
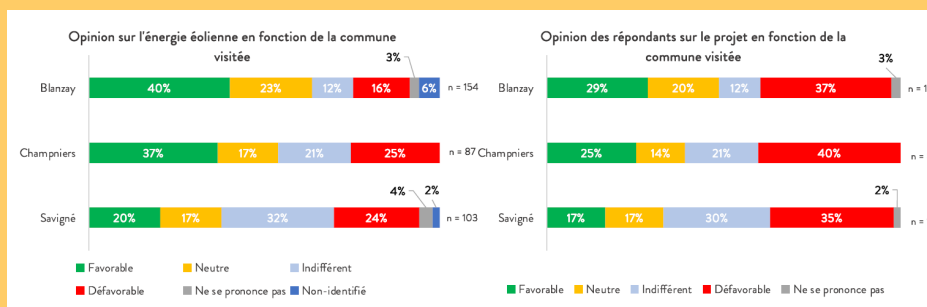
Les **anciens vestiaires** sont en cours de **démolition**. Les analyses réglementaires ayant montré l'absence d'amiante, **les travaux ont été confiés à l'entreprise BARRE**. L'espace ainsi dégagé sera goudronné.

PROJET EOLIEN

Suite à la réception du compte-rendu de l'enquête réalisée par la société **eXplain** pour le compte du promoteur éolien **Volkswind**, le Conseil municipal propose la sélection de graphiques suivante afin que chacun puisse faire sa propre lecture des éléments fournis.

En effet, l'analyse brute qu'en a faite **eXplain** ne semble pas suffisamment neutre de par les modes de calcul et les regroupements effectués, les échelles choisies, et donc les analyses et conclusions qui en sont faites.

Le compte rendu de cette enquête est consultable en Mairie.





JOURNÉE CHEMINS

Les agriculteurs, chasseurs et bénévoles se sont retrouvés le 19 mars dernier pour la journée « chemins » organisée par la municipalité.

Une petite dizaine de tracteurs et bennes ont ainsi sillonné les 70 km de chemins de notre commune. Munis de râteliers et pelles, **une trentaine de personnes** ont réparti **150 tonnes de calcaire** sur nos sentiers dans la bonne humeur et sous un temps idéal.

Le repas, offert par la municipalité et servi par des cuisinières souriantes et bienveillantes, s'est déroulé à la cabane de chasse.

Cette initiative solidaire est reconduite **tous les ans** et est **ouverte à tous**.

Elle assure un **bon état de notre réseau secondaire**. Un entretien régulier limite ainsi sa dégradation et réduit son coût.



NOS ARTISANS

SYLVAIN COULOT



TERRASSEMENT
particuliers & professionnels
AMENAGEMENT
TRANSPORT

38 la tourenne
86400 BLANZAY
06 76 08 04 23
sylvain.coulot@orange.fr

Le 11 mars dernier, Monsieur **Bruno BELIN**, sénateur de la Vienne, a **accepté l'invitation du Conseil municipal**.

Après lui avoir présenté **notre mobilisation contre la fermeture d'une classe** alors que nos effectifs sont stables, **notre interrogation sur la multiplication des sites éoliens** dans le sud Vienne, **nos projets** (MAM, lotissement, espace de travail partagé,...), il nous a fait part de son total **soutien** et nous a prodigué des **conseils avisés**.



C'EST A VENIR ...

MAI 2022

DIMANCHE 15 : FOIRE DE PRINTEMPS
Proposée par le Comité des Fêtes de Blanzay

JUIN 2022

SAMEDI 11 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Association Sportive Blanzéenne

SAMEDI 11 & DIMANCHE 12 : BALL TRAP
ACCA

DIMANCHE 19 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ACCA

DIMANCHE 19 : TOURNOI DE SIXTE
Association Sportive Blanzéenne

VENDREDI 24 : FEU DE LA SAINT JEAN
Inter Associations blanzéennes

JUILLET 2022

VENDREDI 1^{er} : Fête des Ecoles

**VENDREDI 1^{er} au DIMANCHE 3 :
BENNE A PAPIER**
Association des Parents d'Elèves

AOÛT 2022

SAMEDI 27 : BALADE À BLANZAY
Fête d'été proposée par la Municipalité



BLANZAY
DIMANCHE
15 MAI 2022

**FOIRE DE
printemps**

BROCANTE / VIDE-GRENIERS
2.00 € le mètre / Réservation Séréna au 06.46.80.07.85

DÉFILÉ DE VOITURES ANCIENNES
Parcours 35 km / participation GRATUITE
Inscription Angélique 06.61.46.14.32

RESTAURATION ET BUVETTE
Produits régionaux

